



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Radoub Pierre Radisson Printemps-16	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3019-15N344/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F3019-15N344	Date 2016-03-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-036-16713	
File No. - N° de dossier QCL-5-38323 (036)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-04-19	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gagnon, Mathieu	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl036
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2883 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Veillez apporter à l'invitation à soumissionner ci-haut mentionnée, les modifications ci-bas :

Item 1 – Période des travaux

Éliminer la période des travaux inscrite aux sections 2.7 de la partie 2 et 4.2 de la partie 7 et **remplacer** par celle-ci :

Période des travaux

Les travaux commenceront et se termineront comme suit :

Début des travaux : 2 mai 2016 ou selon la disponibilité du navire. (À la date la plus hâtive)
Fin des travaux : 7 juin 2016 ou au maximum 5 semaines suite à la mise en disponibilité du navire.

Le soumissionnaire reconnaît, en présentant sa réponse à la demande de soumissions, que le calendrier susmentionné constitue une période adéquate pour effectuer les travaux nécessaires et absorber une quantité raisonnable de travaux non prévus et, en outre, qu'il dispose de suffisamment de matériel et de ressources humaines pour effectuer les travaux ainsi qu'une quantité raisonnable de travaux non prévus, pendant la période des travaux.

Item 2 – Article 11.5 du Devis Technique – Poutre et œillets de levage

Éliminer la description de l'article 11.5 du devis technique et **remplacer** par celle-ci :

11.5 POUTRE ET ŒILLETS DE LEVAGE (17-J-03-G)

11.5.1 Portée

- a) Remise aux normes de la poutre et des (2) œillets de levage.

11.5.2 Référence

- a) **NT-2604-15-DE500A** Poutre de levage 3T dans la cheminée
- b) **NT-2604-15-DE501A** Œillets de levage 3 T à l'intérieur du compartiment 420

11.5.3 Réglementation

- a) Loi de la marine marchande du Canada et ses règlements

11.5.4 Norme

- a) « Code for lifting appliances in a marine environment, January 2003 » chapitre 9 de Lloyd's register.

11.5.5 Matériel fourni par l'entrepreneur

- a) Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, tout l'acier, tout l'équipement, tout l'outillage, tous les échafaudages, tous les appareils de levage, tout l'isolant, et toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux indiqués.

- b) Tout l'acier doit être d'un grade et d'un échantillonnage tels que spécifiés sur les plans. L'entrepreneur doit fournir les certificats de l'acier utilisé au chef mécanicien.

11.5.6 Description technique

Généralités : L'entrepreneur doit fournir le matériel et la main d'œuvre pour exécuter les travaux suivants:

- a) Avant de débiter les travaux, l'entrepreneur doit installer des plateformes et des échafaudages pour effectuer les travaux. Ces équipements devront être enlevés à la fin des travaux.
- b) Avant de débiter les travaux à chaud, le plancher et les murs des locaux doivent être protégés par l'entrepreneur avec des couvertures protectrices contre les étincelles et métaux en fusion des travaux à chaud. L'entrepreneur doit enlever et disposer de cette protection après les travaux.
- c) L'entrepreneur doit enlever l'isolation et le grillage avec précaution afin de le réinstaller après l'acceptation des travaux.
- d) Les poids pour les essais seront fournis par la GCC.
- e) Après nettoyage mécanique, tous les éléments touchés par les travaux devront être repeints avec une couche d'apprêt Interprime 234 (CPA234) rouge (épaisseur sec par couche de 2 mils (3.4mils wet)), d'une couche d'apprêt Interprime 234 de couleur (CPA235) blanche (épaisseur sec par couche de 2 mils (3.4mils wet)) et d'une couche de peinture Interlac 665 (RAL9003) blanc GCC (épaisseur sec par couche de 1.6 mils (3.3 mils wet)) selon les directives du fournisseur. La peinture de finition n'est pas nécessaire sous l'isolation. Pour les ponts extérieurs, sur le métal à découvert, appliquer au moins deux couches de peinture International Interbond 201 low temperature de couleur rouge (KDL274/A5GL) d'une épaisseur sec par couche de 6 mils (8.1 mils wet) selon les directives du fournisseur. La peinture de finition pour les locaux au-dessus de la poutre est de l'Interlac 665 Gris Français CLJ724. Tous les travaux de peinture ci-haut doivent être effectués par l'entrepreneur et la peinture sera fournie par la GCC.
- f) L'entrepreneur doit remettre dans le même état de propreté les locaux touchés par les travaux.

11.5.7 Poutre de levage 3 tonnes dans la cheminée



- a) L'entrepreneur doit effectuer la mise aux normes de la poutre de levage située près de l'entrée de la salle des machines sur le pont supérieur selon les instructions du plan de la compagnie Navtech. NT-2604-15-DE500A Poutre de levage 3T dans la cheminée.
- b) L'entrepreneur doit retirer et envoyer chez une firme spécialisée, le palan/chariot 3 tonnes fabriqué par la compagnie Wright, pour révision, vérification et certification aussi au frais de l'entrepreneur. Toutes pièces jugées défectueuses seront traitées en extra par le formulaire TPSGC 1379. Fournir le rapport de la vérification et le certificat. Ramener et remettre en place après les travaux.
- c) L'entrepreneur doit souder les cornières selon les instructions du plan.
- d) L'entrepreneur doit engager une firme spécialisée pour vérifier les soudures par ultrasons et fournir le rapport de la vérification.
- e) L'entrepreneur doit effectuer l'essai en charge tels que spécifié sur le plan.
- f) L'entrepreneur doit indiquer le SWL 3000 kg « Force Vertical Descendante seulement » avec de la peinture noire sur la poutre selon les indications du plan.
- g) L'entrepreneur doit fournir et installer, tel que requis sur le plan, la note permanente, près de la poutre à un endroit spécifiée par le chef mécanicien.
- h) L'entrepreneur doit fournir et installer un dispositif de retenue de la charge tels que spécifiée sur le plan.



11.5.8 Œillets de levage 3 tonnes à l'intérieur compartiment 420



- a) L'entrepreneur doit remplacer les deux (2) œillets de levage situés à l'intérieur du compartiment 420 selon les instructions du plan de la compagnie Navtech. NT-2604-15-DE501A Œillets de levage 3 T à l'intérieur du compartiment 420.
- b) Le local sera préalablement vidé par l'équipage navire.
- c) L'entrepreneur doit enlever les vieux œillets et en disposer.
- d) L'entrepreneur doit fabriquer et installer les nouveaux œillets et la structure requise selon le plan.
- e) L'entrepreneur doit engager une firme spécialisée pour vérifier les soudures par ultrasons et fournir le rapport de la vérification.
- f) L'entrepreneur doit effectuer l'essai en charge tels que spécifié sur le plan.
- g) L'entrepreneur doit indiquer le SWL 3000 kg « Force Vertical Descendante seulement » avec de la peinture noire sur la poutre selon les indications du plan.
- h) L'entrepreneur doit fournir et installer la note permanente requise sur le plan, près des œillets de levage à un endroit spécifiée par le chef mécanicien.

11.5.9 Poutres de levage 1T des salles des machines avant et arrière

- a) Fournir la main-d'œuvre pour effectuer la mise aux normes de la poutre de levage située dans les salles des machines avant et arrière selon les instructions du plan de la compagnie Navtech. NT-2604-15-DE502A Localisation des poutres de levage 1T des salles des machines avant et arrière.
- b) Fabriquer et souder les cornières et pièces d'acier requises selon les instructions du plan.
- c) Déplacer les items en interférences selon les instructions sur chef mécanicien.
- d) Engager une firme spécialisée pour vérifier les soudures par ultrasons. Fournir le rapport de la vérification.
- e) Effectuer l'essai en charge tels que spécifié sur le plan.
- f) Indiquer le SWL 1000 kg « Force Vertical Descendante seulement » avec de la peinture noire sur la poutre selon les indications du plan.
- g) Fournir et installer la note permanente requise sur le plan près de la poutre à un endroit spécifiée par le chef mécanicien.
- h) Fournir et installer un dispositif de retenue de la charge tels que spécifiée sur le plan.

11.5.10 Preuve de performance

a) Inspection

Tous les travaux doivent être complétés à la satisfaction du chef-mécanicien

b) Essais

Le chef-mécanicien doit être présent durant les inspections et les essais.

c) Certification

Fournir un certificat d'inspection au chef mécanicien.

Fournir la copie originale des certificats d'inspection par particules magnétiques.

Fournir le rapport et le certificat d'inspection et d'essai du palan/chariot

L'entrepreneur doit aussi envoyer une copie électronique des certificats au responsable de l'entretien du navire.

Item 3 – Article 11.6 du Devis Technique – Fenêtre cabine 500

Ajouter l'article 11.6 suivant au devis technique :

11.6 FENÊTRE CABINE 500 (11K07)

11.6.1 Portée

- a. Remplacer la fenêtre fixe dans la cabine 503

11.6.2 Référence



11.6.3 Réglementation

- a. Loi de la marine marchande du Canada et ses règlements

11.6.4 Matériel fourni par l'entrepreneur

- a. Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, tout l'acier, tout l'équipement, tout l'outillage, tous les échafaudages, tous les appareils de levage, tout l'isolant, et toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux indiqués.
- b. Tout l'acier doit être d'un grade et d'un échantillonnage tels que spécifiés sur les plans. L'entrepreneur doit fournir les certificats de l'acier au chef mécanicien.
- c. La fenêtre et son cadre sera fourni par la GCC.

11.6.5 Description technique

a. Généralités :

La fenêtre a été fabriquée et fournie par le fabricant d'origine :

b. Description du type de fenêtre à installer :

Modèle : Beclawat 70860 :

« Fixed Aluminium Bolt-In Window Clear anodized finish Watertight Heavy Aluminium Construction Tempered Monolithic glass 24 x 30 in clear glass size. 3 in radius corners, No hole on the exterior frame. »

11.6.6 L'entrepreneur doit fournir le matériel et la main d'œuvre pour exécuter les travaux suivants:

- a. Protéger le plancher et les meubles de la cabine
- b. Enlever la vieille fenêtre et mettre aux rebus. Les fenêtres sont boulonnées avec une moyenne de 28 boulons par fenêtre.
- c. Réparer et nettoyer la structure d'acier autour de la fenêtre.
- d. Appliquer deux (2) couches INTERPRIME 198 blanc, épaisseur 3 mils sec par couche sur les 2 côtés (Intérieur et Extérieur).
- e. Installer la fenêtre fournie par la GCC selon les instructions du fabricant la compagnie Beclawat. Utiliser les produits d'étanchéité recommandée par cette compagnie. Le cadre de la nouvelle fenêtre n'est pas percé. Il devra être percé en place en utilisant les anciens trous sur les structures du navire.
- f. Effectuer un essai d'étanchéité au boyau d'incendie en présence du chef mécanicien sur navire.
- g. Appliquer deux (2) couches INTERLAC 665 de couleur blanc RAL 9003 sur toutes les surfaces, épaisseur 2 mils sec par couche.
- h. Enlever la protection du plancher et des meubles de la cabine et remettre la cabine dans le même état de propreté qu'avant le début des travaux.
- i. Les travaux devront être continus afin de limiter au maximum les désagréments à la personne qui demeure dans la cabine.
- j. À la fin de chaque journée de travail, le trou laissé vacant par l'absence de fenêtre devra être bouché par un contreplaqué.

11.6.7 Preuve de performance

a. Inspection

Tous les travaux doivent être complétés à la satisfaction du chef-mécanicien

b. Essais

Le chef-mécanicien doit être présent durant les inspections et les essais.

Item 4 – Article 12.1 du Devis Technique – Couvertures isolation flexible échappement

Éliminer la description de l'article 12.1 du devis technique et **remplacer** par celle-ci :

12.1 COUVERTURES ISOLATION FLEXIBLE ÉCHAPPEMENT(12-A-03-A-07)

12.1.1 Portée

Fabriquer des couvertures isolantes pour remplacer celles installées sur des tuyaux échappement DP (12-A-03-A-07) et sur les chaudières (15-P-02-C-01)

12.1.2 Référence

Photo

12.1.3 Description technique

L'entrepreneur doit fournir le matériel et la main d'œuvre pour exécuter les travaux suivants:

- a) Démontez les couvertures isolantes situées dans les silencieux des 6 moteurs diesel de propulsion (DP) et sur les cheminées des chaudières.
- b) **Démontez les couvertures isolantes situées à la sortie de la turbosoufflante sur les diesels de propulsion no 1 à 6 (DP 1 à 6). Il s'agit des couvertures sur le flexible et sur le cône. De plus, une couverture sur le tuyau d'échappement du DP 6 au niveau des réservoirs d'expansion.**
- c) Fabriquer des couvertures isolantes selon les mesures et quantité suivante, les mesures doivent être reprises par le soumissionnaire.
 - a. Six (6) ensembles de couvertures pour les silencieux des DP 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Dimension silencieux : Silencieux du fabricant Maxim, modèle MSA-2, de 54" dia. x 161" long, munies d'entrée et de sortie de 22" dia. Original du navire datant de 1978. (Situés sur étage local onduleur statique)
 - b. **Six (6) ensembles de couvertures pour le tuyau flexible et le cône situé directement à la sortie de la turbosoufflante des DP 1 à 6.**
 - c. **Une (1) couverture pour la bride sur le tuyau d'échappement du DP 6 au niveau des réservoirs d'expansion.**
 - d. Deux (2) ensembles de couvertures pour le dessus des chaudières Sunrod ce qui inclus le couvercle d'accès aux tubes de fumée, le contour du couvercle d'accès, la tuyauterie d'échappement à partir de la chaudière jusqu'à la section de tuyauterie d'échappement recouvert d'isolation fixe Section blanche)
- d) Couverture isolante ISOTEX-GM3200
 - i. Revêtement intérieur : tissu fibre de verre haute température
 - ii. Second revêtement intérieur : maille de stainless
 - iii. Isolant : 2x1" de fibre de verre haute densité (glassmat)
 - iv. Revêtement extérieur : tissu fibre de verre 32oz. imprégné de silicone
 - v. Accessoires : crochets, broche de stainless et cordon fibre de verre
- e) Mettre au rebus selon les règles environnementales en vigueur, les vieilles couvertures.
- f) Installer les couvertures avec de la broche d'acier inoxydable. L'entrepreneur doit fournir et installer des échafauds autour des silencieux car l'accès est très difficile et en hauteur. Enlever ces échafauds après les travaux.
- g) Aucun velcro n'est accepté.

12.1.4 Preuve de performance - Inspection

Tous les travaux doivent être complétés à la satisfaction du chef-mécanicien.

Item 5 – Article 15.2 du Devis Technique – Isolation tuyau de vapeur et condensat

Ajouter l'article 15.2 suivant au devis technique :

15.2 ISOLATION TUYAUTERIE DE VAPEUR ET DE CONDENSAT

15.2.1 Portée

- a. Isoler la tuyauterie de vapeur et de condensat dans le hangar d'hélicoptère.

15.2.2 Référence

- a) Photo

15.2.3 Description technique

- a) Engager une firme en isolation pour fournir matériel et la main d'œuvre afin d'isoler la tuyauterie, les soupapes, les brides, les unions, les "steam traps" sur le circuit de vapeur et de condensat servant à alimenter les deux (2) aérothermes du hangar d'hélicoptère.
- b) L'entrepreneur devra prendre les dimensions lors de la rencontre des soumissionnaires.
- c) La tuyauterie de vapeur a un diamètre de 1½ po et celle de condensat de ¾ po.
- d) Matériel pour isoler :
 - a. Isolant rigide en fibre minérale 2 po d'épaisseur
 - b. Revêtement d'aluminium fini Stucco 0.020 po d'épaisseur
- e) L'isolant et le revêtement en aluminium seront maintenus en place par des bandes d'acier inoxydable ½ po de largeur, installées à chaque pied au minimum.
- f) Des caps en aluminium 0.032 po d'épaisseur devront être posés avant et après les accessoires, les soupapes et les brides.
- g) Les brides, les soupapes et les accessoires devront être isolés avec de la couverture isolante ISOTEX-1720.1 pour la vapeur.
- h) Prévoir des échafauds autour des deux (2) aérothermes car accès très difficile et en hauteur. Enlever ces échafauds après les travaux.

15.2.4 Preuve de performance - Inspection

- a. Tous les travaux doivent être complétés à la satisfaction du chef-mécanicien.

Item 6 – Annexe J – Feuille d'information sur les prix

Éliminer l'Annexe J – Feuille d'information sur les prix de l'invitation à soumissionner et remplacer par la suivante :

ANNEXE J

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX		
Article	Description – A) TRAVAUX PRÉVUS	Prix Ferme
1	Remarques générales (Le soumissionnaire peut inscrire 0,00\$ ou indiquer 'inclus' si les frais pour cet article sont distribués dans chacun des articles ici-bas. Si non un montant doit être indiqué dans la case prix.)	\$
2	Services (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)	
	Nacelle (télescopique) (Montants finaux ajustés au prorata) Prix par semaine _____ \$ x 3 semaines = _____ \$ Prix par mois _____ \$ x 1 mois = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	\$
	Toilettes portatives (Montants finaux ajustés au prorata) Prix par jour/toilette _____ \$ x 10 jours x 6 toilettes = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	\$
	Total pour l'item 2 :	\$
10	Équipement de sureté et de sécurité (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)	
	10.1 Chaloupe de sauvetage Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	\$
	Total pour 10.1 :	\$
	10.2 Bossoir de la chaloupe de sauvetage Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	\$
Total pour 10.2 :	\$	

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX

Article	Description – A) TRAVAUX PRÉVUS	Prix Ferme
	<p>10.3 Système de lutte contre les incendies</p> <p>Système d'extinction fixe au CO₂</p> <p style="text-align: right;">Mobilisation / Démobilisation = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Matériaux, équipements & consommables = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour cet article : _____ \$</p> <p>Système d'extinction fixe (Pero-chem PCL 300) de la cuisine</p> <p style="text-align: right;">Mobilisation / Démobilisation = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Matériaux, équipements & consommables = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour cet article : _____ \$</p> <p>Système d'extinction d'incendie du pont d'envol</p> <p style="text-align: right;">Mobilisation / Démobilisation = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Matériaux, équipements & consommables = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour cet article : _____ \$</p> <p>Extincteurs portatifs</p> <p>Fournir un prix pour les extincteurs à faire connus (en fonction des dates d'échéances fournies dans la liste).</p> <p style="text-align: right;">Mobilisation / Démobilisation = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Matériaux, équipements & consommables = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour cet article : _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour 10.3 : _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour l'item 10 : _____ \$</p>	
11	<p>Coque et structure (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)</p> <p>11.1 Four Rational</p> <p style="text-align: right;">Mobilisation / Démobilisation = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Matériaux, équipements & consommables = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour cet article : _____ \$</p> <p style="text-align: right;">Total pour 11.1 : _____ \$</p>	

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX

Article	Description – A) TRAVAUX PRÉVUS	Prix Ferme
	11.2 Lave-vaisselle Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 11.2 :	_____ \$
	11.3 Équipement de buanderie Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 11.3 :	_____ \$
	11.4 Échelle d'accommodation tribord Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 11.4 :	_____ \$
	11.5 Poutre et œillets de levage Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 11.5 :	_____ \$
	11.6 Fenêtre Cabine 500 Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 11.6 :	_____ \$
	Total pour 11 :	_____ \$

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX

Article	Description – A) TRAVAUX PRÉVUS	Prix Ferme	
12	Systèmes de propulsion et de manœuvre (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)		
	12.1 Couvertures isolation flexible échappement Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$		
	Total pour 12.1 : _____ \$		
	Total pour 12 : _____ \$		
	15		Systèmes auxiliaires (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)
15.1 Boyaux de transfert de fuel Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$			
Total pour 15.1 : _____ \$			
15.2 Isolation tuyauterie de vapeur et de condensat Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$			
Total pour 15.2 : _____ \$			
Total pour 15 : _____ \$			

FEUILLE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRIX

Article	Description – A) TRAVAUX PRÉVUS	Prix Ferme
16	Systèmes domestiques (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)	
	16.1 Systèmes de réfrigération et de climatisation	
	Réfrigération cargo et domestique Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables, autre que e) ici-bas = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ e) Prix pour remplacement d'une bouteille de gaz réfrigérant : (montants finaux à être ajustés au prorata) Remplacement de gaz ; _____ \$ X 1 bouteille (13,6 kg) = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Systèmes de climatisation 2, 3 et 5 Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables, autre que f) ici-bas = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ f) Prix pour remplacement d'une bouteille de gaz réfrigérant : (montants finaux à être ajustés au prorata) Remplacement de gaz ; _____ \$ X 1 bouteille (13,6 kg) = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	
	Total pour 16.1 :	_____ \$
	Total pour 16 :	_____ \$
17	Équipement de pont / Systèmes de soutien de navire (Les frais généraux reliés à cet article doivent être distribués dans chacun des sous-articles.)	
	17.1 Ascenseur et monte-plats Ascenseur Mobilisation / Démobilisation = _____ \$ Matériaux, équipements & consommables = _____ \$ Main d'œuvre; _____ \$/heure X _____ heures = _____ \$ Total pour cet article : _____ \$	_____ \$

